



Conseil économique et social

Distr. générale
8 novembre 2018
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-septième session

11-21 février 2019

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale

Déclaration présentée par la Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La montée des inégalités est un obstacle majeur à la réalisation de l'inclusion sociale et des objectifs de développement durable. La Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd se félicite du choix du thème prioritaire « Lutter contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale au moyen des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale ». D'après l'expérience acquise dans le cadre des travaux que l'organisation mène au niveau local, les politiques qui assurent à tous les travailleurs une protection sociale et un salaire minimum vital sont fondamentales pour réduire la pauvreté, atteindre l'égalité des sexes et promouvoir l'emploi décent et l'inclusion sociale. Il est clair que l'essor économique n'a pas profité à tous et à toutes de manière équitable, puisque la pauvreté multidimensionnelle et multigénérationnelle persiste, ce qui accroît la vulnérabilité et l'exclusion sociale.

Le thème de la Commission du développement social ne semble pas tenir compte de la mondialisation dans laquelle s'inscrivent les politiques budgétaires et salariales et les politiques de protection sociale. Les politiques économiques néolibérales actuelles font passer les entreprises et les bénéficiaires avant les personnes et les droits fondamentaux. L'injustice fiscale, les flux financiers illicites, la privatisation des services publics, l'accaparement des terres, les industries extractives, l'agro-industrie et l'application de mesures d'austérité sont autant d'exemples de pratiques qui doivent laisser place à un modèle de répartition des ressources plus équitable, au moyen d'une législation sur le salaire minimum vital, d'une imposition progressive et d'investissements dans des systèmes et mesures de protection sociale pour tous et toutes, y compris des socles de protection sociale. Ces politiques budgétaires de redistribution sont possibles ; elles sont essentielles si l'on veut assurer une croissance économique juste qui profite à tous.

Les politiques budgétaires actuelles, qui ont pour effet de réduire de plus en plus le nombre de bénéficiaires, contribuent largement aux inégalités qu'il y a dans les pays et d'un pays à l'autre. La fraude fiscale se traduit par une perte de recettes publiques, ce qui donne lieu à une protection sociale insuffisante et de faible qualité, notamment en matière d'éducation, de santé et de services de soins. Cela perpétue les inégalités entre les sexes et limite l'autonomisation économique des femmes et des filles. Pour réaliser les objectifs du développement durable, les États doivent mettre l'accent sur la justice fiscale afin de mobiliser davantage de ressources au titre des biens et des services publics et de redistribuer plus équitablement les ressources actuellement disponibles. Ils doivent également s'efforcer de mettre fin à la fraude fiscale, qui a des répercussions négatives sur la vie des gens, et de promouvoir l'inclusion sociale et le développement économique. Grâce à des régimes fiscaux efficaces et progressifs, fondés sur l'équité et la capacité de payer, les gouvernements peuvent créer des conditions propices à l'investissement public et privé et mobiliser des sources de financement durables et prévisibles nécessaires à la mise en place de systèmes de protection sociale et à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 10 sur la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

La détérioration des droits du travail et le désintérêt pour le programme relatif au travail décent ont conduit à l'exclusion sociale et à l'exploitation. La part des salaires dans le revenu national diminue régulièrement depuis des dizaines d'années dans de nombreux pays, ce qui entraîne une augmentation du nombre de travailleurs vivant dans la pauvreté. Les politiques néolibérales, la réduction des dépenses publiques et les mesures d'austérité, mises en place dans les pays en développement comme dans les pays développés, ont eu des conséquences négatives pour les travailleurs à faibles revenus, en particulier les femmes et les filles. Le système économique actuel repose en grande partie sur l'inégalité entre les sexes et la

discrimination à l'égard des femmes sur le marché du travail. Le courant dominant de la pensée économique ne tient pas compte de la valeur des soins non rémunérés ni de leur contribution à l'économie. Les soins non rémunérés compensent souvent les mesures d'austérité. La charge disproportionnée des soins non rémunérés qui pèse sur les femmes et les filles constitue un obstacle de taille en ce qui concerne l'accès au droit au travail. Pour s'attaquer aux relations de pouvoir asymétriques qui sous-tendent l'inégalité des sexes, il faut appréhender les questions économiques en se fondant sur les droits de la personne.

On constate également une augmentation sans précédent de la part du travail informel et précaire et de l'exploitation, part dans laquelle les femmes et les filles sont surreprésentées. Le respect des droits de la personne et des droits du travail, y compris de la liberté d'association et des droits de négociation collective, a diminué, ce qui est préjudiciable à la réalisation de l'objectif du développement durable n° 8 relatif à la création d'économies résilientes et prospères et à l'établissement de sociétés plus inclusives et égalitaires. La justice sociale exige l'adoption et l'application véritable d'un salaire minimum qui permette aux gens de vivre dans la dignité, compte tenu du coût de la vie et de l'inflation. Pour cela, il faut également des politiques concrètes qui visent à améliorer la santé et la sécurité au travail, des horaires de travail raisonnables, la sécurité de l'emploi, la protection juridique et la protection sociale, conformément aux normes internationales du travail.

Pour réduire les inégalités, les gouvernements sont convenus d'appliquer un socle de protection sociale défini au niveau national, conformément à la Recommandation n° 202 de l'Organisation internationale du Travail (OIT), dans laquelle ils ont « reconnu que la sécurité sociale était un outil important pour prévenir et réduire la pauvreté, les inégalités, l'exclusion sociale et l'insécurité sociale, pour promouvoir l'égalité des chances, l'égalité entre hommes et femmes et l'égalité raciale et pour soutenir la transition de l'emploi informel à l'emploi formel ». Les gouvernements ont beau s'être engagés à mettre en place ces socles, 4 milliards de personnes dans le monde vivent toujours sans aucune forme de protection sociale et seulement 29 % de la population mondiale bénéficient d'une protection sociale complète.

Cette lacune a conduit des organisations, comme Good Shepherd, à intervenir lorsque l'État n'était pas capable ou désireux de fournir des services suffisants. Lorsqu'elle met en œuvre des projets, la Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd donne la priorité à l'autonomisation et à l'inclusion financière des filles et des femmes vulnérables, qui sont aux prises avec une pauvreté multidimensionnelle et une violation systémique de leur dignité. Ces projets servent également de modèles et de bonnes pratiques dans l'exécution de politiques de protection sociale qui visent à répondre à un large éventail de besoins, allant des services de base en eau, assainissement et hygiène (WASH) au Népal aux besoins d'inclusion financière en Australie.

Au Népal, Good Shepherd met en œuvre un ensemble de programmes axés sur les filles, les femmes et les jeunes qui ne reçoivent aucune forme de protection sociale ou d'aide financière de l'État. Les filles âgées de 4 à 18 ans établies dans la résidence de courte et longue durée de Pokhara bénéficient de services de base, fréquentent des écoles situées à proximité et suivent des formations professionnelles et fonctionnelles. Plus récemment, Good Shepherd au Népal s'est employé à élaborer un programme WASH dans les régions les plus reculées du district de Gorkha. Une fois mené à bien à la fin de l'année, ce projet aura permis d'aider 3 500 personnes au niveau local. Les filles et les femmes sont touchées de manière disproportionnée lorsque les besoins en eau, assainissement et hygiène ne sont pas satisfaits dans leur foyer, ce qui a souvent pour effet de limiter leurs perspectives en matière d'éducation et d'emploi décent.

L'accès aux services en eau, assainissement et hygiène permet aux populations locales de mener une vie plus saine, et aux filles et aux femmes de recevoir une éducation et de travailler à l'extérieur du foyer.

En Australie, 3 millions de personnes n'ont pas accès aux institutions financières classiques ni aux produits bancaires et aux assurances qu'elles proposent. Cette situation pourrait bien les faire basculer, ainsi que leur famille, dans la pauvreté et entraîner des problèmes sociaux, émotionnels et sanitaires. Good Shepherd Microfinance donne aux personnes qui ont des revenus modérés à faibles en Australie la possibilité de prendre en mains leur propre avenir financier, au moyen de programmes de prêts et de conseils financiers. En partenariat avec la National Australia Bank, il octroie des prêts qui permettent aux personnes exclues financièrement, notamment les femmes et d'autres groupes marginalisés, d'investir de l'argent dans des articles ménagers, des possibilités d'éducation et d'autres produits dont, autrement, elles seraient privées. En partenariat avec des assureurs, un autre programme vise à créer des régimes d'assurance généraux adaptés et abordables, qui permettent aux gens de bénéficier d'une protection sociale.

Good Shepherd Microfinance est devenu un partenaire clef dans la démarche d'inclusion financière de l'Australie. Le Gouvernement australien l'a chargé d'élaborer un plan d'action sur l'inclusion financière. Ce projet, auquel sont associées des organisations, des universités, des institutions financières et des entreprises privées, vise à proposer des mesures pratiques que ces groupes peuvent utiliser pour améliorer la résilience financière des employés, des clients et des populations locales(<http://goodshepherdmicrofinance.org.au/services/financial-inclusion-action-plans-fiap/>).

Le système économique mondial actuel, qui porte atteinte à la dignité des personnes, nuit aux droits de la personne et cause l'exclusion sociale, doit être rééquilibré. On peut remédier aux inégalités en créant d'autres systèmes financiers qui appliquent des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale axées sur la redistribution, l'équité entre les sexes et l'inclusion.

Recommandations

Appliquer des socles nationaux de protection sociale, conformément à la Recommandation n° 202 de l'OIT et à la cible 1.3 associée aux objectifs de développement durable, tout en renforçant les politiques de protection sociale existantes en vue d'une protection sociale universelle.

Réaliser l'objectif de développement durable n° 8 : protéger et favoriser les droits de la personne et du travail, l'emploi décent et des salaires qui assurent des conditions d'existence convenables afin que les gens puissent travailler et vivre dans la dignité et la prospérité.

Réaliser l'objectif de développement durable n° 10 : autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, et établir des politiques budgétaires et salariales et des politiques de protection sociale inclusives qui créent de la résilience et des possibilités économiques pour les groupes vulnérables.

Mettre en œuvre des régimes fiscaux progressifs et mettre fin à l'impunité en matière de fraude fiscale afin de mobiliser des ressources destinées aux socles de protection sociale et autres services publics.

Investir dans des programmes de prêts financièrement inclusifs, des programmes de microcrédit et des coopératives de petites entreprises qui donnent aux

personnes socialement exclues les moyens de retrouver leur dignité et de participer activement aux décisions financières qui les concernent.
